

STAGE Inventaire et cartographie zones humides

Contexte du recrutement et définition de poste :

Présentation du Cen Auvergne

Association à but non lucratif appartenant à un réseau national, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne mène depuis 25 ans des actions de préservation du patrimoine naturel sur le territoire régional. La mise en œuvre de ces actions s'appuie sur une gouvernance associative (Assemblée générale, Conseil d'administration), un Conseil scientifique bénévole, une équipe professionnelle (27 salariés sur 3 sites) et le relais de bénévoles. Le Cen intervient au regard des moyens publics et privés qu'il peut mobiliser, en lien étroit avec les autres acteurs et dans une situation d'interface entre acteurs publics (Etat et collectivités territoriales), citoyens et acteurs économiques (agriculteurs, entreprises...). Ses actions sont relayées sur le département de l'Allier par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. Les bénévoles de l'association permettent la conduite de projets hors financement public dans une démarche participative ancrée dans les territoires.

Les actions du Cen s'articulent autour de deux axes prioritaires :

1. Assurer la préservation in situ du patrimoine naturel prioritaire en confortant, gérant et pérennisant un réseau de sites CEN, complémentaire des outils de protection de sites des collectivités et de l'Etat
2. Démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel en contribuant à la mise en place des politiques publiques, notamment au travers de missions d'experts

Contexte du stage

La connaissance de la répartition des zones humides sur le haut bassin versant de la Loire est aujourd'hui fragmentaire, et nécessite une étude approfondie dans le cadre du lancement du contrat territorial du Haut bassin de la Loire. Ce contrat est porté par le SICALA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents) et a été signé en septembre 2017 par 24 maitres d'ouvrages, dont le Cen Auvergne.

Ce contrat territorial a pour ambition de réaliser des actions programmées et concertées pour garantir la qualité des eaux sur le haut bassin versant de la Loire mais aussi d'améliorer la gestion de l'eau sur un territoire de tête de bassin aux sources du plus grand fleuve français. Ce contrat s'articule avec le SAGE Loire Amont qui est en phase de validation.

Le territoire représente 890 km². Il intègre tout le bassin ardéchois de la Loire et la Loire et tous ses affluents en Haute-Loire à l'amont de la confluence avec la Borne. Ce contrat territorial est donc le premier sur le bassin de la Loire. Il regroupe les sources de la Loire et celle de ses premiers affluents. C'est un territoire de moyenne montagne, de plateau et de gorges où l'eau est très présente. Ce territoire n'a jamais fait l'objet d'un contrat territorial. Le contrat territorial du Haut Bassin de la Loire est donc la première opération coordonnée multithématique sur ce territoire.

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a prévu de réaliser sur la partie Haute-Loire du Contrat territorial (soit 567 km² sur 40 communes), la cartographie des zones humides dans un cadre méthodologique partagé avec les acteurs du territoire. L'étude doit aboutir à des éléments d'analyse afin de proposer une première hiérarchisation des zones humides et des enjeux associés, comme un préalable nécessaire à la mise en place d'actions ciblées et efficaces en faveur de la préservation de ces milieux. Le Cen Auvergne a déjà réalisé en 2015 un travail de prélocalisation des zones humides par recueil de données auprès des partenaires et de photointerprétation.

Pour mener ce travail d'inventaire dans de bonnes conditions, le Cen Auvergne a lancé une démarche de dialogue territorial, en lien étroit notamment avec les agriculteurs concernés, en tant qu'interlocuteurs privilégiés sur ce type de zones, souvent perçus comme sources de contraintes et d'inquiétudes quant à la réglementation. Le monde forestier est également associé à ce travail d'inventaire « participatif ».

Des réunions de travail prévues par sous-territoire vont avoir lieu en début d'année 2018 selon un protocole calé avec la Chambre d'agriculture et le syndicat des propriétaires forestiers de Haute-Loire.

L'inventaire de terrain, objet de l'offre de stage, sera réalisé entre avril et octobre 2018. Afin de permettre d'atteindre les objectifs de cartographie du territoire, 2 stagiaires sont prévus sur l'inventaire, assistés par une chargée d'étude « zones humides » et la chargée de mission, en charge du suivi du projet global.

Contenu du stage

Objectifs :

- obtenir une cartographie complète des zones humides de la partie Haute-Loire du bassin versant compléter la base de données Gwern mise en place par le forum des marais atlantiques (cadre imposé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne) selon les critères hydrologiques, pédologiques et botaniques

- analyser les données et commencer la hiérarchisation des zones humides prioritaires en termes d'intervention de restauration et de conservation.

Moyens :

- Pré-localisation des zones humides : prise en main et adaptation de l'étude de prélocalisation des zones humides réalisée par le Cen en 2015, notamment sur la base des nouvelles photographies aériennes de 2016.

- Prise en compte et intégration cartographique des informations issues des ateliers locaux réalisés en janvier 2018.

- Etablissement d'un plan de prospection du territoire (bordereau de cartographie, prise en main de l'outil informatique « cross-call » pour rentrer les données en lignes sur le terrain...)

- Prospections de terrain en vue de préciser la localisation et les caractéristiques des zones humides pré-identifiées

- Intégration et synthèse des données recueillies dans des fiches descriptives de site et sous SIG ;

- Première hiérarchisation des zones humides prioritaires à préserver ou à restaurer.

Durée de stage : de 4 à 6 mois. Le stagiaire devra débiter sa mission si possible en mars 2018 pour réaliser l'analyse cartographique et préparer la phase de terrain qui se déroulera d'avril à septembre.

Nombreux déplacements à prévoir, voiture personnelle appréciée bien que la voiture de service sera privilégiée (frais de déplacement et de mission remboursés)

Stage basé à l'Antenne Haute-Loire du CEN Auvergne, à Chavaniac-Lafayette (43)

Indemnité de stage : 500 €

Candidatures/ Contact :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées avant le 15 décembre 2017 à Delphine BENARD de préférence par mail delphine.benard@cen-auvergne.fr ou par courrier au :

CEN Auvergne
Bâtiment dénommé « ancienne école »
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE

Pour plus d'information sur l'offre de stage : 09 70 75 04 97

Profil recherché :

Compétences et conditions requises

- Formation Licence professionnelle, Master 1 ou 2 ou école d'ingénieur en environnement-biodiversité-hydrologie.
- Bonnes connaissances naturalistes généralistes souhaitées, notamment sur le fonctionnement des zones humides, et intérêt fort pour la thématique. Expérience dans le domaine des zones humides obligatoire.
- Connaissances en hydrologie et en pédologie des zones humides.
- Connaissances en botanique (reconnaissance de la flore et des habitats humides ouverts et forestiers).
- Connaissance du monde agricole et aptitude à la concertation avec les gestionnaires de terrain.
- Maîtrise de la cartographie SIG (logiciel QGIS)
- Bonne capacité d'autonomie sur le terrain
- Capacités de rédaction et d'analyse
- Motivation pour le travail d'équipe et en milieu associatif
- Permis B indispensable